

celui de l'Ordre de S. Dominique, usa de toute son autorité pour empêcher les religieux d'abandonner le poste où ils avaient si glorieusement servi l'Eglise depuis trois siècles.

Dans toute l'étendue de l'Archipel, on compte 746 paroisses, 105 Missions paroissiales, et 116 Missions proprement dites. En 1896, les religieux espagnols travaillant au saint ministère dans les îles Philippines étaient au nombre de 1124. En novembre 1900, ils n'étaient plus que 672. Le départ des religieux espagnols, encore actuellement résidant aux Philippines, compromettrait donc gravement les intérêts de l'Eglise au sein d'une population, qui en définitive est restée profondément attachée à ses croyances religieuses. Si dans l'avenir un certain nombre de prêtres catholiques doivent venir des Etats-Unis aux Philippines, il leur faudra toujours un certain temps pour apprendre la langue des indigènes et se mettre au courant de leurs habitudes. Pendant la période de transition, le clergé espagnol régulier sera nécessaire.

Enfin nos Pères des Philippines n'ignorent pas que, sous le Gouvernement des Etats-Unis, la situation du curé catholique sera bien différente de ce qu'elle était sous le Gouvernement de l'Espagne. Le prêtre n'aura plus désormais qu'à exercer son ministère spirituel sans l'adjonction d'aucune autre charge temporelle ; il rentrera ainsi dans son vrai rôle. Sous le Gouvernement espagnol, par suite de l'insuffisance des administrations espagnoles, le religieux curé, sur la demande du Gouvernement, avait dû assumer une foule d'emplois, qui le compromettaient aux yeux des populations et le rendaient solidaire d'une foule d'abus qu'il ne pouvait empêcher. "Le religieux-curé, "dit la Commission Américaine dans son Rapport au "Président de la République, était d'ordinaire le seul homme instruit, le seul représentant dans le pays de l'autorité du Gouvernement Espagnol. Si d'autres fonctionnaires résidaient avec lui dans les bourgs plus importants, il restait encore le seul homme intelligent possédant également bien la langue espagnole et l'idiome du pays ; il se trouvait ainsi, par le fait même, l'agent principal et le centre de toutes les affaires. En outre des fonctions spirituelles du ministère sacerdotale, le Curé aux Philippines était officier des registres de l'état ci-